

NOUVELLE TENTATIVE DES ANTI-GPA POUR CENSURER UN EVENEMENT OU L'ON PARLE DE GPA : LE SEMINAIRE « QUEL MODELE DE GPA POUR UNE LEGALISATION EN FRANCE » ORGANISE PAR L'ASSOCIATION C.L.A.R.A. S'EST BIEN DERoule CE SAMEDI 19 MARS ET CE FUT UN SUCCES

Un nouvel épisode de la surenchère entre les marchands de peurs qui rivalisent dans la dénonciation outrancière de la GPA s'est déroulé cette semaine. Par un texte intitulé « Colloque pro GPA, La Mairie de Paris Centre se rend complice d'une association qui enfreint la loi », Céline Revel-Dumas entendait empêcher la tenue d'un colloque en affirmant qu'il relevait de l'illégalité. C'est sans doute son absence de formation ou d'expérience juridique, et surtout son aveuglement qui l'ont amenée à une pareille erreur d'analyse. Débattre du contenu d'un projet de loi sur la GPA en France n'a rien d'illégal dans notre pays, fort heureusement. Pour rappel, une soixantaine de sénateurs avaient eux-mêmes déposé un projet de loi en ce sens en 2010 !

De même, présenter l'impact du covid19 sur le déroulement des procédures administratives et médicales aux USA n'est pas hors la loi. Mais aux yeux de Mme Revel-Dumas, tout doit être balayé par cette illégalité fantasmée, y compris le fait de dédicacer le dernier livre de la famille Mennesson « Interdits d'enfants, vingt ans après ». Le maire, Ariel Weil, est lui accusé (ou plutôt condamné à l'avance) de prendre là les atours d'un militant et d'outrepasser les prérogatives qui sont les siennes en recourant aux moyens de l'État en mettant à disposition des locaux pour autoriser le contournement de la loi. Enfin, une photo de deux personnes entourant une femme enceinte présentait mensongèrement l'association C.L.A.R.A.

Ces propos virulents et diffamants n'ont heureusement pas impacté la décision de la mairie de Paris Centre qui a maintenu l'évènement. Seul changement, le mot « Colloque » a été remplacé par « Séminaire » pour rappeler que l'association réserve depuis maintenant 10 ans ses évènements à ses adhérents et aux experts qu'elle invite pour intervenir. Un moyen aussi d'éviter les tentatives d'infiltration malintentionnées.

Comme par exemple la présence devant La mairie d'une dizaine d'adolescents en uniforme qui, après avoir souillé la voirie de graffitis, ont tenté sans grand succès de distribuer des tracts insultants qu'un manque de courage leur avait sans doute empêcher de signer. Un chef veillait au strict déroulement de la mission et a empêché ces jeunes de parler avec nos adhérents qui tentaient un dialogue. Puis le groupe a déroulé une banderole le temps de quelques selfies et vidéos rapidement postées sur les comptes de la Manif pour tous. Lorsque le séminaire a réellement commencé, la troupe s'était déjà enfuie.

Une telle tentative d'empêcher un évènement où l'on réfléchit à la GPA n'est pas une nouveauté. En novembre 2016, La Manif pour tous avait tenté de censurer le colloque intitulé « La gestation pour autrui : resituer la France dans le monde. Représentations, encadrements et pratiques. » organisé par l'INED et EHESS. Déclarations outrancières, dégradation de la voirie, happening pathétique d'une poignée de personnes, menaces envers le président de l'Université, etc... Ces mêmes agissements s'étaient soldés par un même échec.

Dans cette course entre agitateurs de peurs, il convient de citer également l'article « GPA : à la mairie de Paris Centre, les dessous d'une opération lobbying » publié dans Marianne le 18 mars. Sensé faire suite à un entretien téléphonique, il ne contient absolument rien de l'essentiel de ce que nous avons exprimé. Le texte, entre de multiples fautes de langage, de sens ou de même de noms, nous prête des propos qui ne correspondent aucunement à ce que nous expliquons depuis 20 ans, mais traduit un parti pris évident anti-GPA. Comme avec Mme Revel-Dumas, la loi est convoquée pour nous accabler, et tant pis si elle ne concerne pas la GPA mais le don de gamètes. Comme

l'article précédemment cité, on aura droit cette fois-ci à une photographie de notre famille, sans lien avec le séminaire ou l'association.

On remarquera que ces attaques contre l'association C.L.A.R.A reprennent à l'identique les accusations caricaturales portées par ces mêmes personnes contre le téléfilm « Qu'est-ce qu'elle a ma famille ? » inspiré du livre de Marc Olivier Fogiel et diffusé sur France 2 le 8 février dernier. Pour ces personnes, il semble insupportable qu'on puisse discuter en profondeur des questions de GPA, surtout quand ce sont des personnes avec une expérience concrète et réelle de la GPA qui s'expriment.

Toutes ces gesticulations médiatiques sont éprouvantes pour les familles GPA. Mais elles n'arrivent à convaincre personne si l'on en croit les résultats des derniers sondages qui montrent un renforcement continu de la proportion des Français favorables à la légalisation de la GPA en France atteignant 75 % en février 2022 !

Sylvie et Dominique Mennesson sont les fondateurs et co-présidents de l'association C.L.A.R.A. (<http://claradoc.gpa.free.fr>). Ils viennent de publier « Interdits d'enfants, vingt ans après » L'épopée judiciaire et politique d'une famille qui a fait tomber le tabou de la GPA (Fauves éditions, 7 février 2022).